

BILAN SEMESTRIEL DU CONTRAT DE LIQUIDITE

Conformément à l'article 35 du Règlement Général de la BRVM, à l'Instruction N°5 de la BRVM relative à l'animation du marché et à la circulaire N°004-2010 du CREPMF relative aux formats de présentation des informations diffusées par les émetteurs et les investisseurs sur le marché financier régional de l'UMOA.

1. SGI ANIMATRICE DE LA VALEUR COTEE

Nom SGI : ACTIBOURSE
 Siège social : Boulevard de France Cotonou BENIN
 Adresse : 08 BP 0879
 Téléphone : (229) 21 31 53 43
 Télécopieur : (229) 21 31 78 00
 ANB : BENIN
 Nom & prénoms du Représentant légal : EGUE Omo-Délé
 Fonction du Représentant légal : Directeur Général Adjoint
 Email : information@boa-actibourse.com

2. VALEUR ANIMEE

Dénomination : BOA-BENIN
 Symbole : BOAB
 Siège social : Boulevard de France Cotonou BENIN
 Téléphone : (229) 21 31 32 28
 Télécopie : (229) 21 31 46 58
 Email : information@boabenin.com / www.boabenin.com

3. CLAUSES DE L'ANIMATION

Nom & prénoms du négociateur spécialiste : SOSSOUKPE Ninice		
Date de signature du contrat : 08/12/2000	Contrat renouvelé ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Durée du contrat : 2ans renouvelables par tacite reconduction	Combien de fois : 5	Date du dernier renouvellement: 07/12/2010
Quantité minimale de titres garantie (QMG) : 10 <i>(la QMG ne peut pas être inférieure à 10 titres)</i>		
Ecart de cours proposé : plus ou moins 7,5%		
Compte DCBR utilisé : 11 947		

4. POINT SEMESTRIEL DU CONTRAT DE LIQUIDITE

	AU 30/06/2012	AU 30/06/2011	variation	
			En volume/valeur	%
Nombre de titres	4028	4 363	-335	-8,31
Valeur en espèces (F CFA)	199 021 550	209 207 500	-10 185 950	-5,11

Le soussigné certifie que les informations contenues dans ce présent bilan sont conformes à la réalité.

Fait à Cotonou, le 05/07/2012.

Signature et cachet
 (du déclarant ou du représentant légal)



NB : Ce document doit être produit au plus tard le 15 du mois suivant la fin de chaque semestre.